ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2026

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES - (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 861

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel

ARTICLE 10 QUATER A

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« soumis à la même protection »,

les mots :

« également exclus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.